

COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 février 2022

L'an deux mil vingt et un, le quinze février, à 19 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 28 décembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 décembre 2022

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	19
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et/ou excusés	4
Membres ayant donné pouvoir	3

Membres présents : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, HANICOT Nathalie, JUEL Madeleine, LARUE Serge, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, ROHAUT Thierry, TANNEUR Claire, THOMAS Jean-Paul, VAUGELADE Martine.

Membres absents : BROUILLARD Jean-Luc, DESFAUDAIS Prisca, HYAU Samuel

Membres excusés : LAURENT Gilles

Membres ayant donné pouvoir : PORET Michel à LARUE Serge, DUVAL Estelle à BEZIERS Jean-Marie, GENNEVIEVE Michel à HANICOT Nathalie

Secrétaire de séance : LESENECHAL Marie-Josèphe

Accueil de trois représentants du conseil municipal des jeunes : Léa, Léo et Robin.

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 10/01/22

Observations du conseil : NEANT

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 10/01/22.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Encaissement chèque AXA de 1 428.74€ (sinistre garderie)
- Devis BACER – Désherbage voirie machine O Phyto
- Devis BACER – Entretien sentiers randonnée sur Livry

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.

Administration générale

1. ROB 2022

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été préalablement transmis aux conseillers municipaux.

Décision du conseil : prend acte du débat sur le ROB 2022. Adopté à l'unanimité.

2. Prêt lotissement route de Torigni – Place de l'ancienne gare - CEV

Proposition retenue : Caisse d'Épargne

Prêt relais à taux fixe

Montant : **155 000€**

Durée : **1, 2 ou 3 ans**

Taux : **0,47%** (pour une durée de 2 ans)

Frais de dossier : Exonération

Commission d'engagement : **155€**

Modalité de remboursement : in fine

Paiement des intérêts : au choix

Classification Gissler : 1A

Versement des fonds : **dès le vote du BP 2022.**

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.

3. Avis sur la désaffectation de l'école de Livry

Exposé de Mme VAUGELADE, adjointe au maire.

Procédure :

- Accord du conseil municipal pour demander la désaffectation de l'école de Livry
- Demander l'avis du préfet du Calvados, lequel, à son tour, sollicite celui de l'inspecteur d'académie
- Réception de l'avis de l'inspecteur d'académie
- Délibération du conseil municipal décidant de la désaffectation de l'école de Livry.

Décision du conseil : avis favorable à la majorité des voix

Pour : 15 voix ; Contre : 2 voix (M. THOMAS et Mme JUEL) ; Abstention : 2 voix (M. LARUE et M. PORET, procuration à M. LARUE).

Observation du conseil :

Lancer la procédure de désaffectation des locaux scolaires de l'école de Livry.

4. Débat sur la fusion des écoles élémentaire et maternelle

Exposé de Mme VAUGELADE, adjointe au maire.

Rappel de la procédure :

Quel serait le calendrier ?

PHASE	ETAPES	CALENDRIER
ANNEE SCOLAIRE N-1		
<i>Consultation</i>	1. Avis des conseils d'école (se réunissant séparément) 2. Délibérations du conseil municipal (arrêté municipal)	D'octobre à Décembre
<i>Instances</i>	3. transmission au DASEN, pour information, des délibérations des conseils municipaux validées par le contrôle de légalité de la Préfecture 4. Présentation du projet au CTSD pour avis 5. Présentation du projet au CDEN pour avis	Janvier / Février
<i>Décision</i>	L'IA-DASEN décide d'une fusion ou pas	février
Mise en œuvre, septembre Année scolaire N		

La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) est très favorable à cette fusion.

Décision du conseil : prend acte et émet un avis favorable au projet de fusion des deux écoles de Caumont. Contacter les représentants des conseils d'école pour avis. **A suivre.**

Développement économique/Communication

5. Compte rendu

Exposé de Mme HANICOT, adjointe au maire.

- Parution du prochain bulletin municipal « L'Echo-montais » début juin (remonter les infos ou articles dès maintenant),
- Demande l'avis des conseillers sur l'application « Mairie Pop'In » : très favorable.

Date à retenir :

Du 5 au 26 février : exposition du mois à la Micro-Folie : Luc DEFONTAINE. Rencontre avec l'artiste peintre le samedi 5 février de 14h à 16h30.

22 février : Café parents organisé par Anacrouses de 18h30 à 20h30 à la halle de la mairie.

4 mars : CMDJ à 17h30.

Du 5 au 26 mars : exposition de peinture du mois à la Micro-Folie : Mireille RIFFAUD.

23 mars : Présence du Créa'bus de 14h30 à 17h, place de la Mairie à Caumont : dans le cadre du projet "Détours par l'imaginaire", le Créa'Bus 2.0 se lance sur les routes du territoire à la rencontre des habitants.

1^{er} avril : CMDJ à 17h30.

Du 2 au 30 avril : exposition du mois à la Micro-Folie : œuvres de Patrick THOME.

29 avril : CMDJ à 17h30.

Du 4 au 28 mai : exposition du mois à la Micro-Folie : hommage à Jacques CHESNEL – 7 œuvres de l'artiste seront exposées.

20 mai : CMDJ à 17h30.

Du 4 au 26 juin : exposition du mois à la Micro-Folie : exposition des œuvres de Jean Dominique Clément d'HUART.

10 juin : CMDJ à 17h30.

1^{er} juillet : CMDJ à 17h30.

Du 2 au 3 juillet : Festival « Les pieds dans les étoiles » de Pré-Bocage intercom.

Du 16 au 25 septembre : Itinéraire en quête d'Artistes avec Pré-Bocage Intercom.

Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

6. Expulsion locative – Désignation d'un huissier

M. Gilles GEORGET et Mme Nadine DIOT ont signé un bail de location le 29/04/11 pour un logement situé Résidence Les Sorbiers – Route de Torigni, à Caumont-l'Eventé. A l'heure actuelle, leur dette s'élève à 10 325,65€.

Il est entendu que ces procédures peuvent être arrêtées à tout moment si les locataires s'affranchissent du paiement de leur dette.

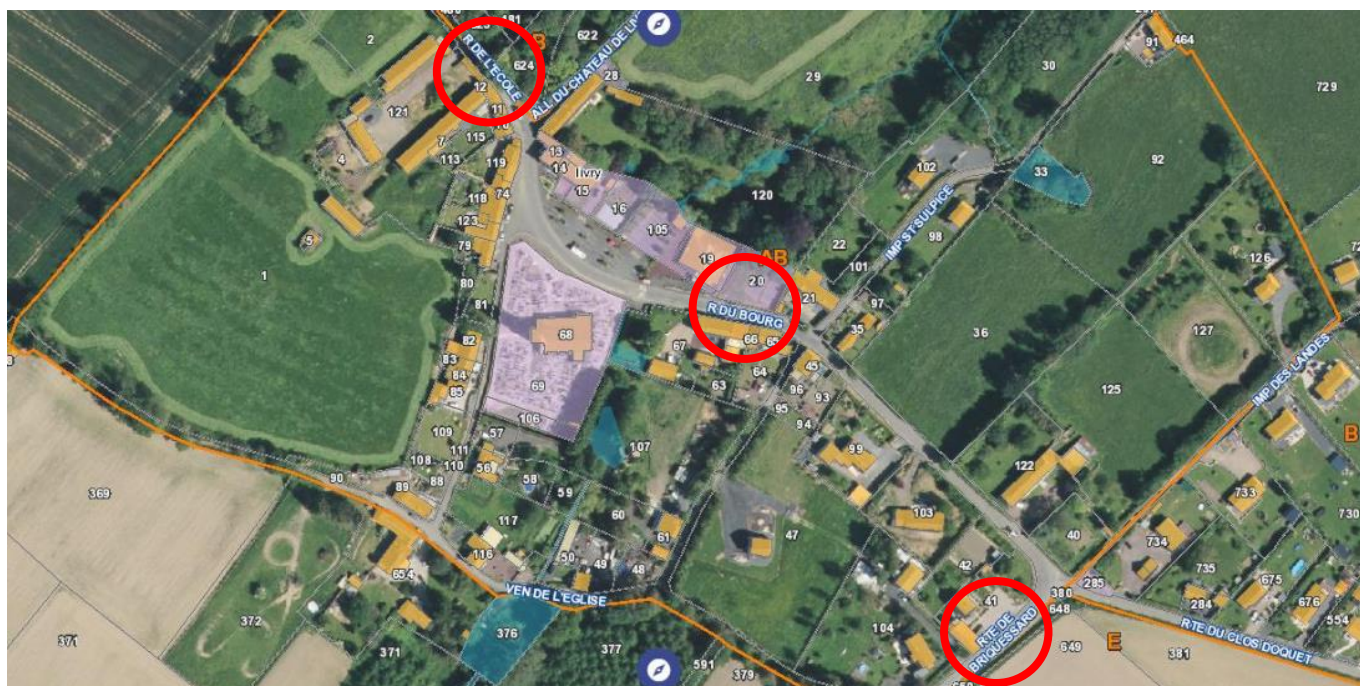
Décision du conseil : lancement de la procédure et désignation d'un huissier et d'un avocat. Adopté à l'unanimité.

7. Dénomination des rues – Livry

Le maire propose au conseil municipal de procéder à la dénomination des rues suivantes situées sur le territoire de la commune déléguée de Livry (plan ci-dessous) :

- Rue du Bourg
- Route de Bricquessard
- Rue de l'Ecole

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.



8. Utilisation défibrillateur - Formation des élus

La société Carole WITTEMBERG Formations à Hérouville St Clair – 14200, propose une formation pour l'utilisation d'un défibrillateur externe automatique.

Durée : 2 heures

Programme : identifier un arrêt cardio-respiratoire, mettre en œuvre la réanimation cardio-pulmonaire, utiliser un défibrillateur, recueillir et transmettre les données, assurer la maintenance de l'appareil.

Moyens pédagogiques :

Diaporama, démonstration d'une réanimation cardio-pulmonaire et pose d'un défibrillateur sur un mannequin.

Prix de la formation :

280€ pour un groupe de 10 personnes maximum + frais de déplacement 0,41€/km

Décision du conseil : adopté à l'unanimité

Observation : les conseillers municipaux intéressés sont invités à s'inscrire dès maintenant en mairie de Caumont pour un samedi matin (date à déterminer ultérieurement). **A suivre.**

Travaux – Personnel - Thierry ROHAUT

9. Maintenance des portes automatiques du cabinet dentaire

Pour mémoire, extrait du compte rendu de la séance du 10/01/22 :

*Le maire présente au conseil municipal le devis établi par la SAS DORMAKABA, à Créteil cedex 94046, pour la maintenance des portes automatiques du cabinet dentaire sis 43 route de Torigni à Caumont-l'Eventé, pour un montant de **560,00€ HT, soit 672,00€ TTC.***

Décision du conseil : décision reportée.

Observations du conseil :

Qui doit prendre en charge les frais de maintenance, la commune ou les locataires ?

Voir le bail et transmettre un courrier au cabinet dentaire. A suivre.

M. MAHE : après renseignement pris, c'est au propriétaire de souscrire à un contrat de maintenance pour les portes automatiques.

Décision du conseil : autorise le maire à signer le devis mentionné ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

10. Devis BACER du Pré-bocage – Entretien des sentiers de randonnées de Livry

Madame Nathalie HANICOT, adjointe au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part à la délibération.

Ce devis comprend :

Un passage par an pour 5 chemins, soit **1 171,97 €** pour 3 595 mètres :

- Chemin N°3 Le Moulin de Livry
- Chemin N°4 Le Pont Mulet « La rue de Villers »
- Chemin N°6 Tournebride « Fourneau »
- Chemin N°8 Motte « St Martin le Vieux »
- Chemin N°10 Le Mesnil « Mitrecamp » (230 mètres)
- Chemin N°16 de l'Etoquet au Mesnil Levreau

Deux passages par an pour 12 chemins, soit **4 522,92 €** pour 6 937 mètres :

- Chemin N°1 La Bergerie
- Chemin N°5 Delaunay à la Rousellerie
- Chemin N°7 La Mirrerie
- Chemin N°9 La Paumerie
- Chemin N°10 Le Mesnil « Mitrecamp » (1 003 mètres)
- Chemin N°11 La Triqueterie
- Chemin N°12 Briquessard
- Chemin N°13 Anctoville
- Chemin N°14 route de Cahagnes jusqu'au n°11
- Chemin N°15 La Brazardière
- Chemin N°17 L'Abbaye

- Chemin N°18 Descente l'Etoquet

Soit un montant total de **5 694,89 €**.

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix (1 abstention, Mme HANICOT).

Observation de M. ROHAUT, adjoint au maire

Transmettre un courrier aux agriculteurs riverains pour le maintien de sentiers praticables (chemins coupés en deux, haies abattues, etc.).

11. Devis BACER du Pré-bocage – Désherbage de la voirie - CsA

Madame Nathalie HANICOT, adjoint au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part aux délibérés.

Ce devis comprend :

ANNEXE 1 - Convention 220057 - Zéro-Phyto 2022										
LIVRY										
Mètres Linéaires					Surfaces					
	lieux	Nb de Ml (0,143 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Nb de M2 (0,173 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Total
1	Parking école	0	0,00 €	0	0,00 €	736,33	127,39 €	4	509,54 €	509,54 €
2	D115	483,9	69,20 €	9	622,78	0	0,00 €	0	0,00 €	622,78 €
3	Rue cimetière tour du bourg	89,7	12,83 €	9	115,44	0	0,00 €	0	0,00 €	115,44 €
4	Parking bourg	0	0,00 €	0	0,00	1640,32	283,78 €	9	2 553,98 €	2 553,98 €
5	Rue de château trottoir gravier blanc	32,7	4,68 €	9	42,08	0	0,00 €	0	0,00 €	42,08 €
		606,3				2376,65				3 843,83 €
LA VACQUERIE										
	lieux	Nb de Ml (0,143 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Nb de M2 (0,173 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Total
1	Calvaire	0	0,00 €	0	0,00	187,53	32,44 €	9	291,98 €	291,98 €
2	Parking salle des fêtes	0	0,00 €	0	0,00	2207,4	381,88 €	9	3 436,92 €	3 436,92 €
3	Cour de la salle des fêtes	0	0,00 €	0	0,00	492,23	85,16 €	9	766,40 €	766,40 €
4	Terrain de pétanque	0	0,00 €	0	0,00	512,64	88,69 €	9	798,18 €	798,18 €
5	Route C1	744,3	106,43 €	9	957,91	0	0,00 €	0	0,00 €	957,91 €
6	Tour pied mur cimetière	231,3	33,08 €	9	297,68	0	0,00 €	0	0,00 €	297,68 €
		975,6				3399,8				6 549,09 €
CAUMONT L'EVENTE										
	lieux	Nb de Ml (0,143 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Nb de M2 (0,173 euro)	coût d'un passage	Nb de passages	Coût	Total
1	Rue de Falaise	386,6	55,28 €	9	497,55	0	0,00 €	0	0,00 €	497,55 €
2	Rue Gabriel	0	0,00 €	0	0,00	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
3	Route de Torigny	1465,7	209,60 €	9	1886,36	0	0,00 €	0	0,00 €	1 886,36 €
4	Route de Saint-Lô	1469,8	210,18 €	9	1891,63	0	0,00 €	0	0,00 €	1 891,63 €
5	Rue de Soutteroscope	354,5	50,69 €	4	202,77	0	0,00 €	0	0,00 €	202,77 €
6	Parking de Soutteroscope	0	0,00 €	0	0,00	3113,8	538,69 €	4	2 154,75 €	2 154,75 €
7	Rue de Douet Baron	102	14,59 €	4	58,34	0	0,00 €	0	0,00 €	58,34 €
8	Rue de la Ferrière	684,8	97,93 €	9	881,34	0	0,00 €	0	0,00 €	881,34 €
9	Rue de Mairie	204,8	29,29 €	4	117,15	0	0,00 €	0	0,00 €	117,15 €
10	Parking de la Mairie	0	0,00 €	0	0,00	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
11	Rue Saint Martin	654,1	93,54 €	9	841,83	0	0,00 €	0	0,00 €	841,83 €
12	Rue de Vire	578,9	82,78 €	9	745,04	0	0,00 €	0	0,00 €	745,04 €
13	Rue du Sentier	171,3	24,50 €	9	220,46	0	0,00 €	0	0,00 €	220,46 €
14	rue de Chanzy	164,3	23,49 €	9	211,45	0	0,00 €	0	0,00 €	211,45 €
15	Rue de la Libération	248	35,46 €	4	141,86	0	0,00 €	0	0,00 €	141,86 €
16	Impasse des quatres Vents	178,5	25,53 €	4	102,10	0	0,00 €	0	0,00 €	102,10 €
17	Impasse résidence Bellevue	228,7	32,70 €	4	130,82	0	0,00 €	0	0,00 €	130,82 €
18	Rue de Strasbourg	177,3	25,35 €	9	228,19	0	0,00 €	0	0,00 €	228,19 €
19	Route d'Aunay	720,3	103,00 €	9	927,03	0	0,00 €	0	0,00 €	927,03 €
20	Route de Caen	900,1	128,71 €	9	1158,43	0	0,00 €	0	0,00 €	1 158,43 €
21	Route de Villers	1311,8	187,59 €	9	1688,29	247,43	42,81 €	9	385,25 €	2 073,54 €
22	Rue de Belfort	323,3	46,23 €	4	184,93	0	0,00 €	0	0,00 €	184,93 €
23	Rue de Thiers + Lavoir	769,2	110,00 €	9	989,96	166,1	28,74 €	9	258,62 €	1 248,58 €
24	Terrain de pétanque Soutteroscope	0	0,00 €	0	0,00	158,76	27,47 €	9	247,19 €	247,19 €

25	Gîtes Souterascope	229,7	32,85 €	4	131,39	0	0,00 €	0	0,00 €	131,39 €
26	Résidence des Jardins	593,5	84,87 €	4	339,48	872,38	150,92 €	4	603,69 €	943,17 €
27	Rue de l'ancienne Gare	427,7	61,16 €	4	244,64	0	0,00 €	0	0,00 €	244,64 €
28	Rue Marotte	114,6	16,39 €	4	65,55	0	0,00 €	0	0,00 €	65,55 €
29	Place Saint Clair	0	0,00 €	0	0,00		0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
30	Tour de l'église	0	0,00 €	0	0,00	868,21	150,20 €	9	1 351,80 €	1 351,80 €
31	Résidence des Cerisiers	658,6	94,18 €	4	376,72	0	0,00 €	0	0,00 €	376,72 €
32	Chemin derrière la Poste	0	0,00 €	0	0,00		0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
33	Les Champs Français	474,6	67,87 €	4	271,47	0	0,00 €	0	0,00 €	271,47 €
34	Résidence du 8 Mai	1545	220,94 €	4	883,74	0	0,00 €	0	0,00 €	883,74 €
35	Résidence des Mirabelles	293,5	41,97 €	4	167,88	0	0,00 €	0	0,00 €	167,88 €
36	Ecole primaire	200	28,60 €	4	114,40	944	163,31 €	4	653,25 €	767,65 €
37	Ecole maternelle	367	52,48 €	4	209,92	60	10,38 €	4	41,52 €	251,44 €
38	Résidence de l'Aure	508,2	72,67 €	4	290,69	494,22	85,50 €	9	769,50 €	1 060,19 €
39	Route de Mitrecamp	382,5	54,70 €	4	218,79	0	0,00 €	0	0,00 €	218,79 €
40	Résidence du Général Huebner	466,7	66,74 €	4	266,95	681,92	117,97 €	9	1 061,75 €	1 328,70 €
41	Impasse Reine Des Renettes	652,2	93,26 €	4	373,06	0	0,00 €	0	0,00 €	373,06 €
42	Impasse Boscop	355,1	50,78 €	4	203,12	0	0,00 €	0	0,00 €	203,12 €
43	Impasse Calville Rouge	243,5	34,82 €	4	139,28	0	0,00 €	0	0,00 €	139,28 €
44	Résidence Des Sorbiers	0	0,00 €	0	0,00	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €
		18606,4				7606,82				24 929,93 €
		20188,3				13383,27				35 322,84 €
										37 795,44 €

Pour un forfait total de : 37 795,44 €

2% du montant seront déduits si le point d'eau a bien été mis à disposition.

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix (1 abstention, Mme HANICOT).

Observation de M. ROHAUT, adjoint au maire

Un travail important a été effectué en partenariat avec la BACER pour recenser toutes les rues, routes, impasses et Résidences et déterminer ainsi les zones à conserver ou non.

Prochaine réunion de la commission des travaux : réflexion sur l'approvisionnement en eau :

- Consommation réglée par la commune (650m³ environ)
- Récupérer l'eau du dernier bassin du lagunage
- Pompage au niveau de la nappe sous l'église de Caumont, etc. **A suivre.**

12. Adjoint du patrimoine – Détermination de la date d'embauche

Pour mémoire, extrait du compte rendu de la séance du 11/01/21 :

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent au service culturel de la future médiathèque, Le maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet, 35 heures hebdomadaire, sera créé à compter du 1^{er} septembre 2021, ou du 1^{er} octobre 2021,
- Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière culturelle au grade d'adjoint du patrimoine.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Proposition du maire : 1^{er} mars 2022

Décision du conseil : Adopté à l'unanimité.

Intercommunalité

13. Compte rendu

Exposé de Mme LEPREVOST, conseillère municipale (qui a remplacé Mme BOUVIER actuellement en charge du recensement de la population conjointement avec Mme PERALDI, coordonnatrice).

Recensement de la population/Citoyenneté – Sandra PERALDI

14. Recensement de la population

Point sur l'avancement du recensement.

- félicitation du superviseur : 84,5% du travail déjà effectué !
- 57,7% de réponses par Internet (problèmes de connexion sur Caumont et Livry + bug du site de l'INSEE),
- 178 logements en attente de retour,

- les dossiers des réfractaires seront transmis directement à l'INSEE et ceux-ci peuvent avoir une amende de 50€,
- fin du recensement samedi 19/02/22,
- clôture du recensement le 28/02/22 (rdv avec le superviseur en matinée à la mairie de Caumont).

15. Encaissement d'un chèque

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à encaisser le chèque suivant :

- 1 428,74 €, émis par AXA France lard à Nanterre, concernant le sinistre « dégâts des eaux » à la garderie périscolaire de Caumont-l'Eventé.
- Adopté à l'unanimité.

16. Affaires diverses

Ecole de musique

Le maire a rendez-vous la semaine prochaine avec la direction (rétablir égalité et établir une convention triennale, entre autres). **Compte rendu lors de la prochaine séance.**

Cinéma de plein air

Date retenue : 18/06/2022 au stade de foot de Caumont (prévoir stand saucisses/frites).

Transmettre par mail aux conseillers les 2 ou 3 films déjà retenus. **A inscrire à l'ODJ de la prochaine séance.**

Labellisation France Services

Courrier de la Direction de la coordination des politiques et de l'appui territorial en date du 11/01/22 nous informant de la labellisation France Services de la structure de Caumont-sur-Aure.

- la structure a recueilli le nombre de points requis pour l'obtention de ce label,
- le rapport d'audit intervenu le 16/11/21 a été très satisfaisant.

Assemblée générale annuelle de l'UCIA

Lundi 21/02/22 à 14h30 à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon. Seront présentes : Nathalie HANICOT et Bérengère MOREAU

CMDJ

Les représentants du CMDJ, présents lors de cette séance, ont apprécié le déroulement du conseil municipal mais ont trouvé nos élus « bruyants ».
Ils estiment leur comportement plus exemplaire ... !

Prochaines réunions

Réunion préparatoire : lundi 28 février 2022, à 18 heures, à La Vacquerie. M. MAHE, conseiller municipal, participera exceptionnellement à cette réunion.

Réunion du conseil : lundi 14 mars 2022 à 19h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.